

By Mr. LeBlanc (Westmorland—Kent), a Member of the Queen's Privy Council.—Report on the Administration of the Fisheries Improvement Loans Act for the fiscal year ended March 31, 1978, pursuant to subsection 12(2) of the Act, chapter F-22, R.S.C., 1970. (English and French).—Sessional Paper No. 304-1/147.

Par M. LeBlanc (Westmorland—Kent), membre du Conseil privé de la Reine.—Rapport sur l'application de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche, pour l'année financière terminée le 31 mars 1978, conformément au paragraphe (2) de l'article 12 de cette Loi, chapitre F-22, S.R.C., 1970. (Textes français et anglais).—Document parlementaire n° 304-1/147.

At 10.30 o'clock p.m., the House adjourned until tomorrow at 2.00 o'clock p.m., pursuant to Standing Order 2(1).

A 10 h. 30 du soir, la Chambre s'ajourne à demain, à deux heures de l'après-midi, en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.